

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Avis de concours externe pour le recrutement  
d'adjoints administratifs hospitaliers de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : ETSH1140247V

Un concours externe sur épreuves est ouvert au centre hospitalier de Mulhouse (Haut-Rhin), dans les conditions fixées au chapitre III de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 6 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier de Mulhouse : 3 postes branche bureautique ;
- hôpitaux civils de Colmar : 3 postes branche bureautique.

Le concours d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe est ouvert à l'ensemble des candidats, sans conditions de diplômes.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), à Mme la directrice du centre hospitalier de Mulhouse, direction des ressources humaines, service du recrutement et des concours, 87, avenue d'Altkirch, 68051 Mulhouse Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.